

Travail en hauteur

-Référence: **QST-82**

-Durée: **1 Jours (7 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Identifier et prévenir les risques liés aux travaux en hauteur.
- Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention.
- Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Cette formation s'adresse à des :
 - Employeurs
 - Cadres
 - Agents de maîtrise devant effectuer des travaux en hauteur
 - Ouvriers

PRÉREQUIS :

- Aucun prérequis n'est nécessaire.

Programme

- **Réaliser la prévention des risques professionnels dans le cadre du travail en hauteur**
 - Qu'est-ce que le travail en hauteur ? Définition
 - Savoir identifier les principes généraux de prévention
 - Appréhender la notion de risque avec le travail en hauteur
 - - Retour les statistiques d'accident du travail, les indices de fréquence et le coût
 - - Modélisation du phénomène "accident"
 - Mise au point sur la réglementation sur le travail en hauteur
 - - Etude de la conception des lieux de travail et des travaux temporaires en hauteur
 - - Prendre des dispositions spécifiques aux travaux de bâtiment et de génie civil
 - - Etudier le cas du défaut de protection contre les chutes de hauteur
 - - Evaluer l'aptitude au travail en hauteur, les compétences et la formation des intervenants

- **Mener une campagne de prévention des chutes de hauteur**
 - identifier les situations de travail à risques lors des travaux en hauteur
 - Savoir assurer la préparation de son intervention
 - Identifier la conduite à tenir en cas de situations dangereuses
 - - Focus sur les causes et conséquences d'une chute
 - Focus sur les solutions techniques, organisationnelles et humaines pour limiter les risques

- **Assurer la vérification et l'utilisation des équipements de sécurité avec professionnalisme**
 - Réaliser un bilan sécurité des appareils de levage de personnes : échelles, échafaudages, plates-formes de travail, etc.
 - Faire le bon choix des matériels (Normes relatives aux échelles)
 - Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection collective
 - - Respecter les prescriptions des garde-corps provisoires et permanent
 - - Respecter les prescriptions des escaliers, échelles à marches et échelles fixes
 - - Respecter les prescriptions des plates-formes
 - - Respecter les prescriptions des dispositifs de recueil souples (filets en grandes nappes et filets sur consoles)
 - Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection individuelle (EPI)
 - - Assurer la gestion et le port obligatoire des EPI (chaussures de sécurité, casques, etc.)
 - - Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes d'arrêt des chutes
 - - Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes de retenue
 - - Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes de maintien au poste de travail



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc